



Fin bail le 1 Avril et "expulsion" afin que la proprio vende

Par **flox**, le **01/12/2015** à **15:12**

Bonjour; ma mère retraitée de 74 ans et malade, et moi son fils de 46 ans au rsa et partiellement handicapé vivons dans un 3 pièces (898 euros cc) en résidence privée. Je dois m'occuper d'elle chaque jour pour toutes les " choses de la vie". Mais fin septembre dernier, nous avons eu un courrier normal d'huissier déposé dans notre boîte à lettres, stipulant que nous devons quitter les lieux le 1 avril prochain (fin bail). Nous avons toujours payé le loyer en date. Il y a des fuites d'eau venant du dessus(terrasse quand il pleut), les fenêtres ne ferment pas (nous ne nous sentons pas en sécurité, car ma mère a déjà été cambriolée dans un autre appart, et notre voisin (nous sommes au 6ième) a lui été cambriolé par la façade il y a plusieurs mois de cela ! Ni la proprio ni l'agence ne font rien du tout !!! Quand nous leur demandons de venir constater que c'est de pire en pire, personne ne se déplace ! Alors: Avec les lois actuelles, devons nous partir ou non ?! La loi Pinel, Macron et Alur me laisse dans le vague....SVP, j'ai besoin d'aide. Merci.

Par **janus2fr**, le **01/12/2015** à **15:23**

Bonjour,
Si vous avez reçu un congé pour vente en bonne et due forme, vous devrez effectivement être partis à l'échéance du bail.
A noter que le congé doit être accompagné d'une offre de vente puisque, dans ce cas, le locataire dispose d'un droit de préemption.
Votre bailleur a-t-il plus de 65 ans ? Car sinon, votre mère ayant plus de 65 ans et probablement des revenus inférieurs au plafond, il vous devrait le relogement...

Par **flox**, le **01/12/2015** à **15:30**

La proprio a 67 ans (de 1948), et ma mère a 900 euros /mois.

Par **Investirimmobilier**, le **02/12/2015** à **08:00**

Bonjour,

Le propriétaire doit faire la demande de départ six mois avant la fin de votre bail. J'ai l'impression qu'il est dans les temps.

S'il a décidé de revendre son bien, il en a tout à fait le droit.

Il n'est pas en faute.

Bon courage pour vos recherches.

Angélique Capron